



## MAIRIE DE JEUXEY

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 juin 2026

Le conseil municipal de Jeuxey, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20H00 au nombre prescrit par la loi, en salle du conseil à la mairie de Jeuxey, sous la présidence du maire, Jean-Claude Prévot

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal du 7 avril 2026.

- **VIE ELECTIVE – Désignation des délégués électeurs aux élections sénatoriales**

**Le maire de Jeuxey, informe** le conseil des modalités de scrutin pour les élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026.

**Le conseil municipal, après avoir procédé au vote, élit les délégués électeurs ainsi que leurs suppléants suivants :**

M. Jean-Claude Prévot, délégué ; M. Dominique Paris, délégué ; Mme Isabelle Romary, délégué.

M. Philippe Choserot, délégué suppléant ; Mme. Christine Fresse déléguée suppléant ; M. Stanislas Chakaï, délégué suppléant.

- **EXTRASCOLAIRE – MODIFICATION DES TARIFS**

**Le maire de Jeuxey, rappelle** la délibération n°2022/23 fixant les tarifs du centre aéré de Jeuxey, et que les tarifs sont demeurés inchangés depuis 4 ans.

**Après présentation de la présente délibération par le maire, le conseil municipal, à la majorité, décide** d'augmenter de 5€ les tarifs pour chaque tranche, la semaine animation et garderie, comme ci-après :

|                                   | Jusqu'à 650.00€<br>de quotient<br>familial | Entre 650.00€ et<br>900€ de quotient<br>familial | Au-delà |
|-----------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------|
| 1 <sup>er</sup> enfant            | 60€                                        | 70€                                              | 75€     |
| À partir du 2 <sup>e</sup> enfant | 55€                                        | 65€                                              | 70€     |

- **PÉRISCOLAIRE – CHOIX D'UN NOUVEAU PRESTATAIRE**

**Le maire de Jeuxey, informe** que le prestataire de repas périscolaire actuel ne souhaite pas renouveler le contrat à la rentrée 2026. Il convient donc de trouver un nouveau prestataire pour la rentrée, dans l'attente du lancement d'un marché public.

**Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise** le maire à signer la mise en place de la fourniture de repas périscolaires pour l'année scolaire 2026-2027 avec la société Estredia, **précise** que le coût d'achat des repas se situera à 4,36€, et qu'un marché public sera lancé pour la rentrée 2027-2028.

- **PÉRISCOLAIRE – MODIFICATION DES TARIFS AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2026**

**Le maire de Jeuxey, rappelle** la délibération 2022/71 fixant les tarifs du périscolaire, **rappelle** que le prestataire de repas sera changé au 1<sup>er</sup> septembre et que le prix d'achat des repas sera moins avantageux. **Informe** que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 l'inflation cumulée se situe à 8.5%.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe** les prix du ticket de cantine comme suit :

Quotient familial ≤ 650.00€ : 4,35€

Quotient familial > 650.00€ : 5,95€

Prix du ticket de cantine hors délai : 6.95€

**Conserve** le prix de l'heure de garderie comme suit :

Quotient familial ≤ 650.00€ :

- 1<sup>er</sup> enfant : 1,20€/heure

- À partir du 2<sup>e</sup> enfant : 0,90€/heure

Quotient familial > 650.00€ :

- 1<sup>er</sup> enfant : 1,40€/heure

- À partir du 2<sup>e</sup> enfant : 1,10€/heure

- **AFFAIRES COURANTES – Demande de remboursement de petits mobiliers**

**Le maire de Jeuxey, informe** le conseil que lors de la location de la salle polyvalente en date des 18 et 19 avril, des dégradations ont été commises. 1 panneau pédagogique a été cassé, et 2 pièges à frelons sont désormais hors service.

Le conseil municipal, à la majorité, autorise le maire à émettre un titre exécutoire à l'encontre du locataire de la salle polyvalente lors du préjudice, d'un montant équivalent au remplacement des deux pièges à frelons asiatiques.

- **FORÊT (Jeuxy) – Vente de grumes façonnées campagne 2026-2027**

Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Jeuxy, informe le conseil de la situation actuelle de la parcelle n°20 et présente l'état d'assiette de l'exercice 2025.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote la vente des grumes façonnées au cours de la campagne 2026/2027, et la vente après façonnage en cession amiable des autres produits (houppiers et petits bois) à des habitants) un prix unitaire de 55€/stère (campagne 2026/2027), pour une livraison des affouages à l'été 2027.

- **FORÊT – Gel du bail de chasse**

Le maire de Jeuxy rappelle au conseil la délibération n°16/2022 attribuant le bail de chasse à Monsieur Mathieu Tihay du 01/04/2022 au 31/03/2028, et que le montant du bail est révisé sur la base de la variation de l'indice national de fermage publié par arrêté ministériel. Cette année la variation est de +0.42%.

Le conseil municipal, à la majorité, décide de geler le loyer de chasse pour la campagne 2025/2026 à 1.672,39€.

- **COMPTABILITÉ – Modification de la régie location de salles**

Le maire de Jeuxy, rappelle la délibération n°2019/51, constituant la régie de locations de la salle polyvalente et des publicités de bulletin communal. Le montant maximum de l'encaisse est 500€ en numéraire et de 1000€ en consolidé. Le maire informe que les usages font que le régisseur est régulièrement amené à dépasser ce plafond, en particulier lors de la période de l'encaisse des bulletins communaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier l'article 7 de la délibération n°2019/51 afin que l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver soit fixé à 500,00€ en numéraire et 2500€ en consolidé.

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

Salle des associations : Suite à des sollicitations privées, le conseil se prononce majoritairement contre l'ouverture de l'utilisation de la salle des associations à des organismes ou utilisateurs privés extérieurs à Jeuxy.

Biodanza : Nous avons reçu une lettre d'une administrée, Josiane Legay, animatrice de l'activité BioDanza dispensée à Jeuxy. Elle souhaite déplacer le cours de manière pérenne à Jeuxy, hebdomadairement, le mardi après-midi. Le conseil est d'accord sur le principe, il charge le maire de s'occuper de ce dossier.

Spectacle : Les Joli(s) Môme(s) proposent de venir jouer à nouveau à Jeuxy courant de l'été, pour 500€.

Ordonnance verte : Un conseiller propose de mettre en place des ordonnances vertes avec un maraîcher bio de Deyvillers pour les femmes enceintes du village. Cette démarche est inspirée du D<sup>r</sup> André Krier. Le conseil est d'accord pour recevoir ce dernier afin d'écouter ses propositions.

Cimetière : Les tombes remarquables ont été restitués sur la façade nord de l'église de Jeuxy.

Eglise : Les marches de l'église ont été renouvelées.

Employé communal : Suite à une répétition de comportements inappropriés, un employé communal s'est vu retiré certaines tâches.

Fauchage : Des reproches sont effectués concernant l'égavage de certaines routes. La différence de tailles selon les routes, proviennent du fait que certaines portions sont communales et d'autres communautaires, ce qui explique qu'elles ne sont pas toutes élaguées de la même manière ou à la même période. Il est aussi proposé d'effectuer un audit pour la route de Dogneville jugée dangereuse.

Tribunal judiciaire : L'AMV propose une visite du tribunal judiciaire d'Epinal aux élus.

Visite des bâtiments communaux : Une visite des bâtiments communaux est proposée aux élus

**Clôture du conseil : 00h15**

**Prochain conseil municipal** : le mardi 21 juillet à 20h00



À JEUXY, le 8 juin 2026

Le Maire  
Jean-Claude Prévot